

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### DATE DE CONVOCATION

29 juin 2023

L'an deux mil vingt trois, le 5 juillet à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

### DATE D’AFFICHAGE

29 juin 2023

Etai<sup>ent</sup> Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, Mesdames, GALMEL Isabelle, JOU<sup>ANNE</sup> Lydie Marie-France LECONTE, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie.

Accusé de réception en préfecture  
050-215000845-20230707-DEL20230705-04-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2023  
Date de réception préfecture : 07/07/2023

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Mr FANFANI Antoine donne pouvoir à Mme LERAUX Muriel  
Mme FORNERET Sarah donne pouvoir à Mr JARDIN Rodolphe  
Mme MALERBA Lydie donne pouvoir à Mr AUBIN Luc  
Mme YBERT Sandra donne pouvoir à Mme ROUCHERE Anne-Marie

Absent(s) : non excusé :

Madame LECONTE Marie-France a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 0

Procurations : 4

Votants : 15

**DEL2023/07/05-04**

### TARIF CANTINE - ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 – PRIX APPLICABLES

Monsieur le Maire propose au Conseil de voter les nouveaux tarifs applicables pour 2023/2024, tenant compte de l'augmentation du prix du repas fourni par le Centre PEP (5 euros au 1<sup>er</sup> septembre 2023).

Il rappelle que l'aide de l'Etat « cantine à 1 € » est reconduite et qu'elle s'élève à 3 € par repas servis au tarif maximal de 1 €.

Il propose la répartition par tranche suivante :

- Tranche A – quotient familial inférieur ou égal à 750 € = 1.00 €
- Tranche B – quotient familial de 751 à 1500 € = 4.50 €
- Tranche C – quotient familial supérieur à 1500 € = 5.00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,**

- **VALIDE** à l'unanimité, la nouvelle tarification et les quotients proposés

La secrétaire de séance  
Marie-France LECONTE



Le Maire  
Rodolphe JARDIN

